

INTERVIEW DE M.J.G.ZIGHDIS.AU CORRESPONDANT DE LA RADIO SUISSE  
NORMANDE, M.JEAN-PIERRE PASTORI, le 18/3/1972.

( Réponses aux questions de M.Pastori ).

1. Le plan de 15 ans est un exemple classique d'un feu d'artifice lancé par la propagande d'un régime totalitaire. Il lui sert, entre autres, à reporter l'attention publique - et surtout l'attention internationale - de son refus et de son impuissance à tenir ses promesses concernant l'évolution vers la démocratie, sous la vision d'un paradis économique après 15 ans.
2. Il ne s'agit point, naturellement, d'un plan ayant quelque utilité pratique. Il ne parle, en effet, ni des moyens ni de la façon de mettre en oeuvre ces moyens pour réaliser les buts poursuivis. Il s'agit plutôt d'une liste de desiderata et de buts ambitieux, d'un jeu intellectuel, pour impressionner les ignorants.  
Il est du reste impossible de préparer des plans de développement pour de si longues périodes, même lorsqu'il s'agit des pays les plus avancés. Plus spécialement pour la Grèce cela est impossible pour un certain nombre d'autres raisons, encore. Car les statistiques existantes sont d'effectives au point de vue quantitatif et qualitatif et aussi parce que certaines présuppositions institutionnelles sont incertaines. Citons comme exemple les rapports de la Grèce avec la CEE. Aujourd'hui le Traité d'Association est gelé et pourtant jusqu'en 1984 devraient avoir lieu tous les changements qui rendraient possible l'intégration du pays comme plein membre de la CEE. Lorsque cela même est incertain comment peut-on préciser les développements de 1987 ?
3. En plus on élabore un plan de 15 ans mais il n'existe pas de

plan quinquennal. Celui en train d'être exécuté expire à la fin de 1972.

4. Une discussion sur le plan de 15 ans dans ces conditions manque de sérieux. C'est pourquoi je me bornerai à quelques observations générales. Du reste il est de toute façon impossible de procéder à une discussion sérieuse et spécialisée sur des questions économiques. Car, avec l'art. 191 du C.P. - tel qu'il est modifié par le régime militaire -, la loi sur la Presse et la loi sur l'état de siège, on court le risque immédiat d'être traduit devant le tribunal militaire, avec peine minima encourue une année d'emprisonnement et une amende de 10000 drachmes métalliques.

Voilà la situation légale en vigueur depuis cinq ans et c'est à cause d'elle précisément que le gouvernement militaire peut prétendre tout ce qu'il veut et présenter des statistiques d'une qualité douteuse, sans aucun danger pour lui d'entendre les critiques ou des contradictions sur sa politique.

5. Dans ces conditions, la déclaration du régime militaire qu'il soumettra le plan de 15 ans à une discussion publique, constitue une déclaration trompeuse, destinée surtout à l'étranger, mais aussi une vraie provocation pour le peuple grec, privé depuis cinq ans du droit élémentaire d'exprimer son opinion. Par cette méthode, le gouvernement militaire veut se donner l'air d'avoir recours, quand il s'agit des grandes questions du pays, à une procédure démocratique. Il est évident qu'il cherche à répéter la comédie de la discussion publique sur le projet de Constitution de 1968, que nul grec n'oubliera jamais.

6. Incidemment, nous devrions encore citer ceci : Pour donner une plus grande apparence de vérité à ses assertions relatives à l'évolution

tion économique, le gouvernement militaire utilise souvent des statistiques de l'OCDE, dit-il. Or, on sait que l'OCDE n'élabore pas ses propres statistiques. Il se borne à publier ce que lui fournissent les Etats membres. La valeur, par conséquent, des statistiques de l'OCDE et les comparaisons internationales qui s'y basent, dépendent de la valeur des statistiques envoyées par chaque gouvernement. Mais le gouvernement militaire croit que, par la méthode de la présentation de ses propres statistiques comme statistiques de l'OCDE, il peut donner un prestige international à ses diverses prétentions.

7. L'économie grecque, entièrement détruite après la guerre, avait réalisé en 1967, à la suite d'un effort énergique et systématique de toute une vingtaine d'années, un remarquable développement. Les indices de ce développement étaient des plus hauts dans toute l'Europe. Les responsables du coup de 1967 prirent en mains une économie saine, au moment même où, après une longue préparation, elle devait produire ses meilleurs fruits. Et pourtant le rythme d'augmentation du revenu national pendant la période du régime militaire est plus petit que celui de la période précédente. En effet, pendant les quatre années 1963 - 1966 le pourcentage d'augmentation fut de 7,65 %. Dans les quatre années 67 - 70 il fut de 6,2 %.

Il en va de même pour les investissements. Leur rythme est descendu de 12,9 % pendant la première période, à 9,8 % pendant la seconde. En particulier dans l'industrie, les investissements privés augmentaient de 25,3 % annuellement entre 1963 - 1966, pour baisser à 11,3 % pendant les quatre années 1967 - 70. Il s'agit de deux indices fondamentaux pour le développement économique et présentent un tableau tout-à-fait différent de celui que prétend donner le gouvernement militaire.

A ce point je dois observer que pendant toutes les cinq années qui viennent de s'écouler, d'immenses investissements furent annoncés dans le secteur industriel, sans qu'un seul s'en fut réalisé. Les exemples les plus caractéristiques en sont : le contrat avec Litton, qui aurait dû assurer des investissements de 800 millions de dollars, le contrat avec Onassis - pour 600 millions de dollars -, le contrat avec les industriels italiens d'automobiles - 80 à 100 millions de dollars etc. Aucun de ces investissements ne se réalisa. Pas un dollar n'est entré dans le pays. Et il en fut de même du contrat avec Mc Donald, pour la construction de la route Egmatia, qui aurait dû apporter au pays 150 millions de dollars. Ce contrat également se révéla sans contenu et fut officiellement résilié il y a quelques mois.

3. Pour maintenir le niveau actuel de l'activité économique, le régime militaire eut recours aux mesures suivantes, qui constituent un grand poids et créent de gros dangers pour l'avenir économique du pays. C'est ainsi que :

a) La dette extérieure du pays, publique et privée, s'est accrue dans les cinq années de 1.100 à bien au-dessus de 2.500 millions de dollars, soit de plus de 230 %. Un jour ces sommes énormes devront être payées. Et alors, assurément, apparaîtront les conséquences de ce recours invraisemblable au capital étranger qui, du reste, n'a pas eu lieu uniquement pour des investissements mais aussi pour couvrir des déficits de la balance des paiements.

Il est à remarquer que les dépenses pour le service des obligations du pays en devises étrangères se sont élevées de 4,6 %, en 1966, à 12 % en 1971, sur les recettes courantes en devises.

MR DAN QU...  
 REFERENCE...  
 /.

b) Importante fut l'aggravation des charges fiscales. En 1966 elles s'élevaient à 28,7 % du revenu national. En 1970 elles étaient de 32,7 %.

c) La politique économique des cinq dernières années se base sur une grande augmentation de la liquidité monétaire. La circulation des billets de banque s'accrut de 26,1 milliards de drachmes en 1966 à 43 milliards en 1971. Les suites inflationnistes de cette politique sont déjà apparentes dans tous les secteurs de l'économie. Et elles ont pris leur aspect le plus impressionnant à la Bourse où l'indice de la valeur des actions entre janvier et août 1972 passa de 483 à 1195, c'est-à-dire plus que doubla en sept mois.

d) Ici on doit relever l'augmentation des dépenses militaires. Celles-ci passèrent du niveau de 7.168 millions de drachmes en 1966 à 13.537 millions de drachmes en 1970 et montèrent davantage depuis. Nul autre gouvernement européen ne greva son économie de telle façon. Il est évident que c'est la raison pour laquelle le régime est devenu l'enfant gâté du gouvernement Nixon. Ce qui, du reste, point ne contrebalance les conséquences d'une si grande surcharge de l'avenir économique du pays.

9. Le plan quinquennal prévoit un rythme annuel d'augmentation du revenu national de 8 %. Le rythme réalisé en 1967 - 70 est de 6,2%.

Le rythme prévu de l'augmentation du revenu agricole est de 5 %. Le rythme réalisé est de 2 % (en 1968 - 1971).

Prévision d'investissements au tourisme : 15 milliards de ~~drach~~<sup>drach</sup> lars. Réalisé (estimation) pendant les cinq années : 12 milliards.

Recettes du tourisme ~~(estimation)~~. Prévisions: 16,4 milliards. Réalisation (estimation): 12 milliards. Donc 25 % en moins.

L'échec des buts du plan dans la balance des paiements est tout

particulier. Ainsi, alors qu'on prévoyait une diminution du déficit de la balance des comptes de 302 à 217 millions de dollars, le vrai déficit s'éleva à au moins 400 millions de dollars en 1972. Ce déficit serait plus grand encore s'il ne s'était produit une augmentation au-delà de toute prévision des recettes provenant de l'émigration et de la marine marchande, augmentation qui dépassa les 200 millions de dollars.

10. Et ce qui concerne la politique économique du régime, on doit ajouter deux observations fondamentales :

a) Dans les quatre années 1967 - 71, l'augmentation de la population fut limitée à 0,6 %, ce qui est le pourcentage le plus bas de toute l'Europe. Naturellement, ce développement est dû en grande partie à l'émigration de ceux qui n'ont pas été convaincus que leur pays est devenu un paradis. Et

b) Le fait que le Traité d'Association avec la CEE est gelé, a rendu, entre autres, <sup>in</sup>possible l'harmonisation de la politique agricole grecque avec celle de la CEE et le pays a été de plus privé des capitaux à long terme (Protocole 19) dont il avait un besoin si urgent.

Nous nous bornons à ces deux remarques qui ont une signification primordiale pour l'avenir économique du pays.

11. Et pour en finir : Ces éléments constituent une image très différente de celle que montrent les colonels. Mais pour compléter cette image on devrait lever les restrictions de l'art. 191 du C.P., de la loi sur la Presse, ainsi que la loi martiale. Si les colonels désirent vraiment une discussion publique sur leur plan de 15 ans et leur politique économique, qu'ils osent prendre ces mesures. Ils auront alors et la critique et une discussion véritable. Nous leur lançons un défi direct. Sinon, tout ce qui est dit d'une discussion publique, ne constitue qu'une vaine jactance, des feux d'artifice d'une propagande à bon marché, pour tromper les naïfs. Athènes, le 16 septembre 1972.